

Bienvenue!

1

Les Championnats de Belgique Open Masters Petit Bassin constituent, au niveau national, le premier grand rendez-vous du calendrier de natation masters pour la saison 2025 – 2026.

L'édition 2025 se déroulera du **22 au 23 novembre 2025** à la **piscine Lago Kortrijk (Nelson Mandelaplein 19, 8500 Courtrai)**. L'organisation est assurée par la **Royale Fédération Belge de Natation**, en collaboration avec le **KZK Spurs**.

Dans ce dossier, vous trouverez toutes les informations pratiques et réglementaires relatives à cette compétition. Pour toute question complémentaire, vous pouvez nous contacter via l'adresse info@belswim.be.

La Royale Fédération Belge de Natation (RFBN) et le KZK souhaitent la bienvenue à tous les nageurs, entraîneurs, clubs et supporters, et se réjouissent à l'idée d'assister à des courses palpitantes et de belles performances.



Le Lieu: piscine LAGO à Kortrijk Weide

La piscine dispose pas moins de 8 couloirs de 50 mètres, ce qui en fait l'infrastructure idéale pour le CBOM petit bassin 2025. Grâce au mur mobile, le bassin peut être aménagé de manière flexible : une

partie sera transformée en arène officielle de compétition, tandis que l'autre restera accessible pour la récupération entre les épreuves.

2

Programme des Championnats de Belgique Open Masters petit bassin 2025

Heures de début*

- Échauffement AM : 07h45 – 08h45
- Début des épreuves : 09h00
- Échauffement PM : 12h45 – 13h45
- Début des épreuves : 14h00

*Ces horaires sont indicatifs et susceptibles d'être modifiés.

Numéros des épreuves

Individuel

De volgende afstanden staan op het programma:

- Nage libre: 50m, 100m, 200m, 400m, 800m, 1500m
- Dos: 50m, 100m, 200m
- Brasse: 50m, 100m, 200m
- Papillon: 50m, 100m, 200m
- 4 Nages: 100m, 200m, 400m

Relais

Quatre relais sont au programme : 4 x 50m nage libre, 4 x 50m 4 nages, 4 x 100m nage libre et 4 x 100m 4 nages. Les clubs peuvent inscrire une équipe masculine, féminine et/ou mixte pour chaque distance.

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF
VERENIGING ZONDER WINSTOOGMERK
FONDEE EN 1902 – GESTICHT IN 1902

AFFILIEE à « World Aquatics » – « European Aquatics » et C.O.I.B.
AANGESLOTEN bij World Aquatics – European Aquatics EN B.O.I.C.
ONDERNEMINGSNR. 0409.395.428 N°D'ENTREPRISE

Composition des séries

Toutes les catégories d'âge, dames et messieurs, nagent ensemble, et les séries sont constituées en fonction des temps d'inscription indiqués.

Programme

Samedi 22 novembre 2025

AM			PM				
1.	800m	nage libre	dames/messieurs	5.	400m	nage libre	dames/messieurs
2.	100m	papillon	dames/messieurs	6.	100m	brasse	dames/messieurs
3.	200m	brasse	dames/messieurs	7.	200m	dos	dames/messieurs
pauze			8.	50m	nage libre	dames/messieurs	
4.	4 x 100m	nage libre	dames/messieurs/ mixed	9.	200m	4 nages	dames/messieurs
			Pauze				
			10.	4 x 50m	4 nages	dames/messieurs/ mixed	

Zondag 23 november 2025

AM			PM				
11.	1500m	nage libre	dames/messieurs	17.	200m	nage libre	dames/messieurs
12.	50m	dos	dames/messieurs	18.	50m	brasse	dames/messieurs
13.	100m	4 nages	dames/messieurs	19.	400m	4 nages	dames/messieurs
14.	200m	papillon	dames/messieurs	20.	100m	dos	dames/messieurs
15.	100m	nage libre	dames/messieurs	21.	50m	papillon	dames/messieurs
pauze			pauze				
16.	4 x 100m	4 nages	dames/messieurs/ mixed	22.	4 x 50m	nage libre	dames/messieurs/ mixed

Conditions de participation

Généralités

La participation au CBOM petit bassin 2025 est réservée aux athlètes en possession d'une licence auprès d'une des fédérations régionales ou d'une fédération reconnue par World Aquatics, au plus tard à la date limite d'inscription, et âgés d'au moins 20 ans au 31/12/2025.

4

Dispositions compétitives

Inscriptions et annulations

- Les inscriptions doivent être envoyées exclusivement par e-mail à l'adresse suivante : sportsecretariaat@kzk.be en copie à info@belswim.be, **au plus tard le 12 novembre 2025 avant 23h59.**
- Les nageurs doivent être inscrits avec leurs meilleurs temps absolus réalisés*, nagés entre **le 1er janvier 2024 et le 12 novembre 2025.**
- Les **temps intermédiaires ne sont pas acceptés comme temps d'inscription**, à l'exception du temps du premier nageur d'un relais non mixte.
- Les inscriptions** doivent être effectuées via le programme **TeamManager (Splash).**
- Aucune inscription sans temps n'est autorisée. Tous les nageurs doivent être inscrits avec un temps. Si aucun temps officiel n'est disponible dans la période du 01/01/2024 au 12/11/2025, un temps d'entraînement réaliste doit être fourni. Si une session risque de dépasser 4 heures, les nageurs sans temps officiel pourront être retirés de la liste de départ.

Remarques importantes

- Les fichiers d'inscription au format Lenex doivent être nommés comme suit : "CB-masters-25m-nom du club"
- Les clubs recevront, dans les cinq jours suivant l'envoi de leurs inscriptions, un accusé de réception via l'adresse e-mail officielle (seule preuve de la réception de vos inscriptions). Il est de la responsabilité de chaque club de vérifier la bonne réception de cet accusé de réception dans les 5 jours, ainsi que l'exactitude des inscriptions soumises.
- Les clubs dont les inscriptions ne sont pas conformes au règlement recevront une notification mentionnant les inscriptions incorrectes.
- Les clubs qui inscrivent des nageurs ayant une double nationalité (BEL/autre) doivent envoyer une copie de la carte d'identité des nageurs concernés par e-mail à l'adresse sportsecretariaat@kzk.be, en copie à info@belswim.be, et ce en même temps que l'envoi des inscriptions.

- Après l'envoi des inscriptions, toute modification doit être communiquée par e-mail à sportsecretariaat@kzk.be, avec copie à info@belswim.be.
Un nouveau fichier Lenex peut éventuellement être joint, mais il doit impérativement être accompagné d'une explication claire des modifications dans le corps du message.
- Les inscriptions tardives, reçues après la date limite, ne seront plus acceptées.
- Le programme définitif sera publié le lundi 17/11/2025.

Dispositions financières

Droits d'inscription

Les droits d'inscription s'élèvent à :

- Départ individuelle: 50m – 100m – 200m - 400m: 10 euros
- Départ individuelle: 800m – 1500m: 18 euros
- Relais: 15 euros.

Le montant total dû sera facturé au club (facture club).

Annulations et frais administratifs

- Afin d'éviter des frais administratifs, les clubs ont la possibilité d'annuler une ou plusieurs inscriptions ou épreuves jusqu'à 48 heures avant le début de la première compétition (jeudi 20 novembre – 09h00), en envoyant un e-mail au responsable des inscriptions à sportsecretariaat@kzk.be, avec copie à info@belswim.be.
- Pour les desistements annoncés dans le délai prévu, les clubs ne paient pas de frais administratifs, uniquement les droits d'inscription.
- Les clubs paient toutefois des frais administratifs :
 - en cas d'annulation tardive ou de forfait
 - en cas de non-désignation ou de non-présence du nombre requis d'officiels.

Pour les montants spécifiques, veuillez vous référer au document : [Tarifs, frais administratifs et droits d'inscription](#).

Classement/médailles

Classement/catégories: épreuves individuelles

Le classement est établi par catégorie.

Les catégories sont:

- | | | | |
|--------------|-----------------------|-------------|-----------------------|
| ▪ prémasters | 20/24 ans – 2005/2001 | ▪ seniors H | 60/64 ans – 1965/1961 |
| ▪ seniors A | 25/29 ans – 2000/1996 | ▪ seniors I | 65/69 ans – 1960/1956 |
| ▪ seniors B | 30/34 ans – 1995/1991 | ▪ seniors J | 70/74 ans – 1955/1951 |
| ▪ seniors C | 35/39 ans – 1990/1986 | ▪ seniors K | 75/79 ans – 1950/1946 |
| ▪ seniors D | 40/44 ans – 1985/1981 | ▪ seniors L | 80/84 ans – 1945/1941 |
| ▪ seniors E | 45/49 ans – 1980/1976 | ▪ seniors M | 85/89 ans – 1940/1936 |
| ▪ seniors F | 50/54 ans – 1975/1971 | ▪ seniors N | 90/94 ans – 1935/1931 |
| ▪ seniors G | 55/59 ans – 1970/1966 | | |

Médailles/tires épreuves individuelles

- Les 3 premiers athlètes belges de chaque catégorie reçoivent une médaille.
- Les athlètes de nationalité étrangère ne reçoivent une médaille que s'ils terminent dans le top 3 de l'épreuve individuelle.
- Le titre de Champion de Belgique est attribué au premier nageur belge de chaque catégorie.

Classement/catégories épreuves de relais

Il est obligatoire d'indiquer la catégorie dans laquelle le relais nagera.

La somme des âges des quatre nageurs d'une équipe doit être d'au moins 100 ans pour pouvoir participer.

- Catégorie 100/119 ans
- Catégorie 120/159 ans
- Catégorie 160/199 ans
- Catégorie 200/239 ans
- Catégorie 240/279 ans
- Catégorie 280/319 ans
- Catégorie 320/359 ans

Médailles/titres épreuves de relais

- Pour chaque épreuve de relais, la RFBN prévoit les médailles nécessaires. Les médailles ne sont attribuées qu'aux clubs belges (seul le podium des 3 premiers relais issus de « clubs belges » est pris en compte).
- Le titre de "Champion de Belgique" est attribué à la première équipe belge de chaque catégorie.
- Si une équipe participe à l'épreuve de relais avec un pré-master, cette équipe ne pourra plus prétendre à une médaille.



Chambre d'appel

Chaque participant doit se présenter à temps à la chambre d'appel et y rester jusqu'à ce que le responsable indique qu'il peut se rendre sur le plot de départ. Le fait de ne pas se présenter à la chambre d'appel ou de ne pas y passer peut entraîner une disqualification.

La chambre d'appel est exclusivement accessible aux nageurs attendus à ce moment-là. Les entraîneurs peuvent accompagner les nageurs jusqu'à l'entrée de la chambre d'appel. Une fois que le nageur s'est présenté, il ne peut plus être accompagné par l'entraîneur ou par toute autre personne, sauf s'il s'agit d'un nageur en situation de handicap disposant du code d'exception "A" (assistance autorisée).

Accréditations

Les clubs sont tenus d'indiquer le nom du « délégué » (UN SEUL) ainsi que le(s) nom(s) du/des « entraîneur(s) » via TeamManager (voir tableau ci-dessous).

Les programmes et les résultats seront disponibles en PDF sur les sites web de la FRBN et du club organisateur. Chaque club participant a droit au nombre suivant de cartes d'accès gratuites pour les entraîneurs et le délégué du club :

Nombre de nageurs	Délégué	Entraîneurs
1 à 10	1	1
11 à 20	1	2
21 à 30	1	4
31 à 40	1	5
...

Les délégués doivent se présenter chaque jour (ou en cas de remplacement) à la table des juges. Cette démarche doit être effectuée au plus tard pendant l'échauffement des nageurs de leur club.

Officiels

Un jury prédéfini et annoncé à l'avance sera mis en place. Ce jury sera composé par le Comité National de Fonctionnement Masters (CNWMAS).

Les officiels doivent être désignés par demi-journée via TeamManager (et **non par e-mail**), en suivant le chemin suivant : "Compétitions" – "Exporter les inscriptions" – "Fichier Splash/Lenex" – "Officiels".

Tout manque d'officiels obligatoires donnera lieu à des frais administratifs.

Pour les montants spécifiques, veuillez vous référer au document : [Tarifs, frais administratifs et droits d'inscription](#).

Les officiels doivent se présenter à l'entrée au plus tard à 08h00 (réunion du jury à 08h15).

Nombre de nageurs	Officiels
< 3 nageurs	0
3 - 9 nageurs	1
10 - 19 nageurs	2
20 - 29 nageurs	3
...	...

* Attention : dès qu'un club a un nageur inscrit aux épreuves de longue distance (800 m nage libre et/ou 1500m nage libre), il est obligatoire de fournir un officiel pour cette demi-journée.

NOUVEAU : à partir de septembre 2025, il sera demandé aux officiels d'officier lors des Championnats de Belgique en pantalon long noir. La FRBN fournira un polo (pour les officiels qui n'ont pas encore reçu de polo de la part du sponsor Arena).